

## COMMUNE DE GLAIRE



# BUDGET PREVISIONNEL 2025



## NOTE SYNTHETIQUE

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet de la commune.

### 1) Les éléments du contexte environnemental de la commune

La commune de Glaire regroupe les villages de Glaire, Iges et Villette. Rattachée à la communauté d'agglomération d'Ardenne Métropole, elle possède une zone industrielle. Deux agriculteurs sont installés à Iges et plusieurs artisans, commerçants et praticiens de santé exercent au cœur des villages.

838 habitants, c'est la population recensée en 2024, parmi lesquels les résidents de l'EPHAD.

Le budget primitif présenté en 2 sections (fonctionnement et investissement) équilibre dans chacune d'elles, recettes et dépenses.

La section de fonctionnement concerne la gestion des affaires courantes, quant à celle d'investissement, elle a vocation à préparer l'avenir avec des opérations visant à améliorer ou à conserver le patrimoine communal.

Ce Budget a été approuvé à l'unanimité le 07/04/2025 par le conseil municipal.

### 2) Les objectifs du budget

Le budget a été établi avec la volonté de :

- \* Assurer la maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- \* Terminer la maison des professionnels de santé.
- \* Créer un espace de détente et loisirs à Iges.
- \* Aménager la rue Pastorale à Villette avec une aire de stationnement.
- \* Créer une aire de fitness à Glaire.
- \* Rénover le terrain de tennis extérieur.
- \* Nettoyer et rejoindre les façades de l'église à Glaire.
- \* Entreprendre les études de consolidation de l'église de Iges.
- \* Maintenir les taux de la fiscalité locale au niveau de ceux de 2024.

## I) Section de fonctionnement

Recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 1 347 520.22€ avec un virement en section d'investissement de 350 975.59 € (compte 023)

### 1.1 Les dépenses

Chapitres	Intitulé	Réelles 2024	B.P. 2025
011	Charges à caractère général	334 505.45€	453 600,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	353 859.33€	396 200,00 €
014	Atténuations de produits	44 757.00€	44 757,00 €
023	Virement à la section d'investissement	742 516.91€	350 975,59 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 473.00€	11 487,63 €
65	Autres charges de gestion courante	48 973.55€	66 300,00 €
66	Charges financières	16 056.48€	21 200,00 €
67	Charges exceptionnelles	278.68€	500,00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	809 903.49€	2 500,00 €
Total	Sans Virement à la section d'investissement	809 903.49€	996 544.63 €
Total	Avec Virement à la section d'investissement	1 552 420.40€	1 347 520,22 €

Les dépenses comprennent les salaires, la consommation d'énergie et l'entretien des bâtiments, les achats de matières et de fournitures, les prestations de services des entreprises, les indemnités des élus, les subventions aux associations et au CCAS, ainsi que les intérêts des emprunts.

L'augmentation des charges à caractère général tient compte d'une inflation possible et du coût fluctuant des énergies.

Les entreprises installées sur la zone industrielle s'acquittent d'impôts et taxe qui sont reversés en partie à la municipalité. Un pourcentage de cette somme est réparti entre les communes moins bien dotées.

### 1.2 Les recettes

Chapitres	Intitulé	Réelles 2024	B.P. 2025
002	Résultat de fonctionnement 2023 reporté	594 551.91€	241 770,22 €
013	Atténuations de charges	11 274.73€	6 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	€ -	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	60 423.49€	77 326,00 €
73	Impôts et taxes	583 717.00€	582 840,00 €
731	Fiscalité locale	134 607.76€	133 448,00 €
74	Dotations, subventions et participations	257 293.24€	264 136,00 €
75	Autres produits de gestion courante	65 254.28€	42 000,00 €
76	Produits financiers	9.00€	- €
77	Produits spécifiques	362. 99€	- €
Total	Sans report 2023	1 113 542.49€	1 105 750.00 €
Total	Avec report 2023	1 708 094.40€	1 347 520,22 €

Les recettes de fonctionnement sont constituées par les impôts et taxes (chapitre 73), la fiscalité locale (TFNB ; TFB ; THRS (chapitre 731) et les dotations dont la principale au chapitre 74 correspond à la taxe foncière sur les propriétés bâties du département qui compense la suppression de la taxe d'habitation. Les autres produits de gestion courante au chapitre 75 regroupent entre autres la vente de bois dans la forêt de St MENGES et la location des locaux de vie ou commerciaux de la commune.

Pour rappel, depuis 2023, la taxe d'habitation est rebaptisée Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS). Son taux doit être voté annuellement.

Les taxes locales 2025 ont été reconduites à l'identique de celles de 2024, à savoir :

Taxe sur le foncier bâti	TFB	33.54%
Taxe sur le foncier non bâtis	TFNB	18.04%
Cotisation foncière des entreprises	CFE	0.00%
Taxe d'habitation sur résidences secondaires	THRS	13.23%

## II) Section d'investissement

Généralités :

La section d'investissement est associée à la réalisation des projets pour le bien être des villageois à moyen et long terme. Elle contribue au développement du patrimoine communal.

Elle regroupe :

a) En dépenses :

- Les achats de biens immobiliers, de véhicules, de matériel informatique, d'outillage, ainsi que les travaux sur les bâtiments et le remboursement des emprunts.
- Les travaux d'aménagement de terrain ou de construction réalisés par les agents techniques communaux entrent dans cette catégorie.
- Les amortissements des réseaux de voirie enterrés

b) En recettes :

- Les recettes patrimoniales (taxe d'aménagement en lien avec le permis de construire)
- Les subventions d'investissement
- Le fonds de compensation de la TVA
- Le recours à l'emprunt

Pour l'exercice 2025, recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à hauteur de 1 809 992.92 €

## 1.1 Les dépenses

Chapitres	Intitulés	Réelles 2024	BP 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	74895.61 €	511 000,60 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
041	Opérations patrimoniales	4 320.00 €	2 325,00 €
10	Dotations fonds divers et réserves	22 165.10 €	22 165,11 €
16	Emprunts et dettes assimilées	256 925.07 €	256 500,00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	85 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	82 174.91 €	219 721,11 €
23	Immobilisations en cours	523 163.87 €	400 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €
458101	Création antennes réseaux	- €	- €
RAR	Restes à réaliser		313 281,10 €
Total	Sans le report du solde	888 748.95 €	1 298 992.32 €
	Avec report du solde	963 644.56 €	1 809 992,92 €

## 2.2 Les recettes

Chapitre	Intitulés	Réelles 2024	BP 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	- €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	742 516.91€	350 975,59 €
024	Produits de cession	11 473.00€	- €
		-	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	€	11 487,63 €
041	Opérations patrimoniales	4 320.00€	2 325,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	232 369.16€	751 370,69 €
13	Subventions d'investissement	54 481.80€	75 973,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000.00€	450 000,00 €
458201	Création antennes réseaux	- €	- €
RAR	Restes à réaliser	- €	167 861,01 €
Total	Sans virement	452 643.96€	
Total	Avec virement	1 195 160.87€	1 809 992,92 €

## 2.3 La dette

Elle était au 31/12/2024 de 1 381 380 €. Elle sera à la fin de l'exercice 2025 de 1 124 880 € à laquelle il faudra ajouter un nouvel emprunt théorique de 450 000 € pour réaliser la totalité des investissements prévus.

Plusieurs subventions ont été demandés (DETR, subvention Leader, région) pour lesquelles nous n'avons pas eu confirmation d'accord. Elles n'ont pas été inscrites au budget.

### Conclusion

Le budget d'investissements est ambitieux. Nous apporterons un suivi et une vigilance particulière à sa mise en œuvre compte tenu de la situation internationale et de ses conséquences sur l'activité.